



Built to Lead

Pour publication immédiate : 11/10/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE DE NOUVELLES DIRECTIVES DEMANDANT AUX BANQUES DE SURVEILLER LES PROCÉDURES DE RÉMUNÉRATION INCITATIVE

En ce jour, le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé que le Département de services financiers de l'État de New York (New York State Department of Financial Services, DFS) a émis une nouvelle [directive](#) demandant à toutes les banques réglementées par l'État d'assurer que les accords concernant les programmes de motivation pour les employés n'encouragent pas des pratiques corporatives inappropriées. Cette mesure de précaution est établie suite à une amende historique de 100 millions de dollars et d'autres pénalités appliquées à la banque Wells Fargo par le gouvernement fédéral pour des programmes qui encourageaient les employés à faire progresser les chiffres des ventes en réalisant des opérations inappropriées.

Chez Wells Fargo, les employés ont ouvert en secret de nouveaux comptes et y ont versé des fonds en provenance d'autres comptes déjà existants sans l'autorisation du titulaire de compte. Ces nouveaux comptes ont généré des frais et des charges additionnels aux clients existants. De plus, il a été confirmé que les employés ont créé de fausses adresses email pour des services de banque en ligne, qu'ils ont émis des cartes débit sans autorisation et qu'ils ont activé environ 565 000 cartes de crédit sans l'accord des consommateurs.

« Le comportement inapproprié dont nous avons été témoins dans des institutions comme Wells Fargo nous fait penser aux comportements qui ont provoqué la crise financière de 2007, nous ne tolérerons pas des politiques irresponsables qui stimulent l'avarice et mettent l'avenir financier des New Yorkais en péril », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Les banques à charte de l'État ont été avisées de leurs obligations et l'une de leurs responsabilités est d'assurer que leurs employés agissent au mieux dans l'intérêt de leurs clients. »

Plus spécifiquement, toutes les institutions bancaires réglementées ont été informées qu'aucune rémunération incitative ne peut être appliquée aux indicateurs du rendement des employés sans des contrôles et des procédures de surveillance et de gestion des risques. De plus, tout accord concernant les rémunérations incitatives dans une banque doit au moins respecter les trois principes suivants :

- **Équilibre entre les risques et les bénéfices** : Tout accord de rémunération incitative doit assurer un équilibre adéquat entre les risques et les résultats financiers de sorte qu'il n'encourage pas les employés à exposer leur entreprise à des risques imprudents ;

- **Contrôles et gestion des risques efficaces** : Les procédures de gestion des risques et les contrôles internes d'une institution bancaire doivent renforcer et soutenir le développement et la maintenance de tout accord de rémunération incitative ; et
- **Gouvernance corporative efficace** : Les accords de rémunération incitative doivent être accompagnés par une gouvernance corporative solide qui inclut une surveillance active et efficace par le Comité de Direction de l'entreprise.

Ces directives s'appliqueront aux 121 banques commerciales à charte de l'État de New York, aux banques d'épargne et aux groupes bancaires, aux 17 unions de crédits à charte de l'État, aux 88 filiales à l'étranger, aux 14 agences à l'étranger et aux 35 bureaux de représentation. Toutes ces institutions ont des biens de plus de 2,5 trillions de dollars au total.

Tout manquement à la directive sera notifié dans la classification des évaluations réglementaires des banques et peut assujettir une institution à des mesures réglementaires.

La Superintendante du Département des services financiers (DFS) de l'État de New York, Maria T. Vullo, a déclaré : « Le DFS prendra des mesures de renforcement envers les institutions financières avec des programmes d'encouragement inadaptes qui stimulent des comportements inadéquats parmi leurs employés. Les membres du Comité et le personnel exécutif des banques réglementées ont la responsabilité d'assurer la mise en place d'assez de contrôles pour être protégés contre les risques et les conflits d'intérêt inhérents associés à la vente croisée et aux arrangements sur les primes de recommandation. »

Les inspecteurs des banques d'État contrôleront les accords de rémunération incitative pendant la procédure de vérification des risques périodique du Département, incluant une révision des processus en place pour identifier et éviter toute conduite inappropriée ainsi qu'une révision de la gestion des risques, des audits internes, et des structures de supervision et du comité de direction. Les institutions bancaires doivent tenir un registre qui fait état de la structure et de la procédure d'approbation de leurs accords de rémunération incitative, ainsi que des procédures de gestion des risques et des contrôles correspondants.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse www.governor.ny.gov
État de New York | Chambre Exécutive | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418